



Musadys©

**Améliorer les résultats des élèves grâce à
une stimulation cognitive innovante par la musique**
protocole partenarial dans le cadre de réseaux d'établissements

Problématique



Comme vous, nous avons des élèves dys dans nos classes et nous nous demandons comment les aider.

Des outils simples permettent d'être efficace avec peu de moyens, notamment à partir de pratiques musicales accessibles à des non musiciens. Utiliser la musique peut beaucoup les aider.



Apport de la recherche en sciences cognitives



Les recherches récentes en neurosciences démontrent que l'apprentissage d'un instrument de musique est capable de modifier profondément le fonctionnement de zones particulières de notre cerveau et la structure même des faisceaux qui unissent entre elles ces différentes zones. Le faisceau arqué qui unit les zones temporo-pariétales au cortex frontal inférieur apparaît comme la cible principale de cet effet sculptant de la musique sur le cerveau. Ces modifications s'avèrent particulièrement bénéfiques pour le développement d'autres fonctions cérébrales telles que le langage, la mémoire, l'attention et la structuration aussi bien spatiale que temporelle. Parallèlement, des travaux se sont intéressés aux anomalies rencontrées sur le cerveau d'enfants et d'adultes souffrant de troubles d'apprentissage (dyslexie, dysphasie, dyspraxie...) et ont montré que les zones cérébrales qui dysfonctionnent, ou sont improprement développées, chez ces personnes sont précisément celles qui sont susceptibles d'être modifiées par l'apprentissage musical. Plus récemment, il a également été démontré que l'effet du rythme et de la danse sur le cerveau est capable d'aider à la rééducation d'enfants dyslexiques.



Projet



A partir de ces données scientifiques, un protocole rééducatif original portant sur la perception des sons, le repérage de signes écrits et la coordination motrice a été élaboré avec pour objectif d'utiliser la musique comme complément de la rééducation de difficultés dans les apprentissages scolaires. Les élèves qui souffrent de troubles neuro-développementaux, dyslexie et autres troubles dys, trouble de l'attention, parfois associés à une précocité intellectuelle en sont la première cible. Toutefois, nous savons maintenant que tout apprentissage est cérébralement codé sous forme d'une densification des réseaux de connexion neurologiques dans une zone donnée. Ce protocole rééducatif « musclant » de manière sélective la connectivité cérébrale dans les zones clés pour les apprentissages scolaires, les élèves les plus fragiles en bénéficient aussi. Que leurs difficultés relèvent d'hypo connectivité sélective acquise (par manque de stimulation langagière par exemple) ou neurodéveloppementale (troubles cognitifs).



Testé en rééducation orthophonique et motrice depuis plusieurs années, il fait l'objet depuis deux ans et demi d'une adaptation pour le milieu scolaire dans 3 écoles publiques des réseaux d'établissement Vieux port et Luberon (Chabanon, circonscription Marseille 14 – La colline, circonscription de Cavaillon, Henri Bosco, circonscription d'Apt) et 3 écoles privées de Marseille (sainte Marie Blancarde, Saint Charles Camas et Lacordaire). Les 3 écoles publiques concernées ont des caractéristiques différentes mais partagent la même problématique de faible accès aux soins pour les élèves. Le travail en réseaux d'établissement a permis notamment au réseau Luberon de tisser un partenariat avec l'association RESODYS Paca (présidée par le neurologue Michel Habib) et l'INSERM (Daniele Schön, institut de neuroscience des systèmes), au sein d'un projet partenarial financé par l'ARS durant deux ans. Ce financement a permis la prise en charge des intervenants, de leur formation et de celle des enseignants.

Objectifs

Améliorer les résultats des élèves (Notamment étayer des compétences nécessaires à la lecture par le biais de la pratique musicale.).

Améliorer leur bien-être scolaire.

Améliorer leurs compétences sociales



Mise en œuvre

Dans la forme, il s'agit d'une pédagogie basée sur un canevas d'ateliers suivant un protocole précis. Ce protocole construit ces 5 dernières années est encore en évolution. Il est le fruit de diverses collaborations entre Resodys, l'Inserm, l'Education nationale mais aussi des conservatoires de musique qui travaillent avec nous et l'association RCGMS à Marseille dans l'enseignement catholique. Enfin, des échanges avec l'étranger existent dans le cadre d'un projet Erasmus+.

L'activité initiale consistait en un suivi hebdomadaire d'un ou plusieurs groupes d'enfants ou classes entières à raison d'une heure par semaine. Au fil de l'expérimentation, ce dispositif a évolué vers des temps courts journaliers de rituels pour toute la classe complétés par une prise en charge des élèves les plus fragiles (résultats scolaires, comportements, troubles cognitifs...) en atelier d'une heure hebdomadaire.

Chaque séance s'articule autour d'une succession d'exercices (rituels, rythme, pulsation, mélodie, chant, orchestration) encadrée par l'enseignant et un spécialiste (professeur d'éducation musicale, musicien intervenant...). Les séances peuvent selon les écoles se dérouler sur le temps scolaire commun, sur le temps d'APC, ou le temps périscolaire.

Au regard des objectifs visés, les IENs 1^{er} degré concernés ont fait le choix de ne pas imputer ces activités pédagogiques aux temps d'apprentissages artistiques mais bien aux temps d'enseignement de la maîtrise de la langue. L'objectif premier étant un renforcement des capacités d'apprentissage des élèves, particulièrement dans les apprentissages fondamentaux dont la lecture.

Résultats et perspectives

Les retours des enseignants sont unanimes :

L'attention des élèves, leur capacité à s'adapter aux apprentissages scolaires, leur bien-être et la confiance qu'ils expriment ont augmenté alors que les difficultés scolaires ont diminué. Les familles témoignent du plaisir de l'enfant à aller à l'école et de plus de sérénité au domicile. Les 3 équipes pédagogiques ayant testé ce dispositif ont aussi noté un effet positif sur le climat scolaire et souhaité poursuivre après la fin du financement de l'expérimentation par l'ARS prévu initialement pour 2 ans.

L'expérimentation a permis l'élaboration et la mise en ligne d'un outil gratuit appelé "musique en mallette". Cet outil construit en collaboration entre les musiciens, les chercheurs et les enseignants du premier degré est bâti par période avec pour finalité de rendre l'enseignant le plus autonome possible.

Initialement, le protocole portait sur des élèves de cycle 2 issus de 3 groupes scolaires. Le choix du cycle 2 correspondant à une période de plus grande plasticité cérébrale chez l'enfant, plasticité qui existe à tous les âges. Dans sa phase actuelle, le projet vise un élargissement à une tranche d'âge plus large allant de la grande section à la 6^e et une plus grande distribution au sein des réseaux concernés.

